



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**Séance du 24 février 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 04/02/26

Affichage : 04/02/26

Nombre de membres

- En exercice : 19

- Procurations : 4

- Votants : 16

Etaient présents : P. BROUHARD ; S. DELAGE ; M. REY ; M. GOMEZ ; N. DUBUC ; M-P. BIGOT ; B. PREVOST ; G. JOUANNET ; J. CHAGNOLEAU ; A. LATREUILLE ; E. BERUSSEAU ; N. DEDIEU.

Excusés : E. STRADY a donné pouvoir à A. LATREUILLE. G. BONDOUX a donné pouvoir à S. DELAGE. A. SICARD a donné pouvoir à J. CHAGNOLEAU. F. STRADY a donné pouvoir à P. BROUHARD.

Absents : D. DEBRIE ; C. CHAPRON ; L. VICI.

Secrétaire de séance : M. REY

2026_02_10 Dénomination des voies à Souhe et Saint Martin

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours, le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places ;

Vu l'avis de la commission « voirie » du 09/12/2025 ;

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les noms attribués aux voies répertoriées ci-dessous et en annexe de la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;



Dénomination	Origine	Fin	Référence
Rue des Paludiers	Rue des Sauniers	Route de Marennes	VC 302U+ VC 23
Chemin des Meuniers	Fief de Pelard	Rue du Moulin	VC 38 + CR 48
Impasse des Salines	Rue des Sauniers	En impasse	VC 302U
Impasse de la Saunette	Rue des Sauniers	En impasse	VC 302U
Impasse des Gables	Route des Prises	Parcelle privée E n°908	-
Impasse de Terre-Neuve	Rue de l'Acadie	En impasse	VC 130 U
Rue des claires	Rue du pied rôûti	-	VU02C

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Patrice BROUHARD